



L'INFOSemaine

Du 24 au 30 octobre 2022

Édito :

Une loi de financement de la Sécurité Sociale adoptée sans débat au 49.3 mais surtout avec une augmentation inférieure à l'inflation ! Alors c'est certain les suppressions de personnels et de lits sont au programme gouvernemental ainsi que les solutions « dégradées » . Ce ne sont pas les 150 millions d'euros débloqués en urgence par le ministre qui vont changer la donne : ça fait un peu plus de 2 postes de salarié.e.s par hôpital ! Et pas d'augmentation de salaires ! Pas de quoi redonner le moral au personnel épuisé, découragé.

C'est un puissant mouvement qui est nécessaire pour venir à bout de cette austérité qui condamne l'hôpital public à la portion congrue pendant que les fonds de pension s'accaparent les labos, l'imagerie, les cliniques privées, les EHPAD et lorgnent sur la médecine de premier recours La mobilisation n'est pas nulle (voir ci-dessous) mais travaillons patiemment et résolument à unir dans l'action de plus en plus nombreux salarié.e.s, citoyen.ne.s et élu.e.s

jean-luc landas.

Sommaire :

- **L'écho des comités : page 1 à 5**
- **Autres infos locales : page 5 à 7**
- **Dossiers : page 8 à 11**
 - la vidéo du nouvel élan pour les services publics**
 - le financement de la Sécu**
 - psychiatrie**
 - pédiatrie**
 - déserts médicaux**
 - privatisation du système de santé**
- **Culture et santé : page 12**

L'écho des comités

MONTARGIS

Le Collectif de soutien du CHAM d'Amilly exprime sa totale solidarité avec les mouvements en cours au sein des associations tutélares de la Région Centre

Qui prend soin de celles et ceux dont le métier est de prendre soin des plus fragiles ?

Près de deux cent salarié.es des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs ont manifesté le 20 octobre devant les locaux de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités à Orléans afin de réclamer la prime Ségur pour toutes les catégories de personnels. Une pétition ayant recueillie plus de 3 000 signatures de salarié.es a été remise à la préfète de Région Centre-Val de Loire pour dénoncer cette inégalité de traitement qui prive les personnels administratifs et cadres techniques d'un complément de revenu auquel ils ont légitimement droit.

Une délégation a été reçue par le directeur de la D.R.E.E.T.S. Les représentants ont expliqué comment nombre de salariés basculaient aujourd'hui dans la pauvreté et la précarité, combien les conditions de travail se dégradent de jour en jour faute de moyens, de postes vacants non pourvus, de turn-over des équipes.

Le secteur social et médico-social est aujourd'hui malade, invisible, ignoré.

Il y a urgence à revaloriser les salaires et les conditions de travail de ces travailleurs sociaux, juristes, et techniciens qui exercent une mission de service publique en faveur des personnes les plus vulnérables : personnes âgées, en situation de handicap ou souffrants de pathologies multiples.

La lutte continuera pour que ces métiers du lien et de l'accompagnement soient enfin reconnus, avec des salaires dignes.

Le Collectif de soutien du CHAM d'Amilly exprime sa totale solidarité avec les mouvements en cours au sein des associations tutélares de la Région Centre, et au-delà.



AUDACE 53



70 personnes pour la réunion sur les déserts médicaux le 19 octobre à Mayenne. Etat de la situation, causes et propositions. Échanges intéressants. Encore beaucoup de travail pour mobiliser. Ne nous laissons pas faire ! La santé publique est notre bien à tous.

[la présentation](#)

NANTES

les personnels des urgences adultes et pédiatriques du CHU en grève

[l'annonce](#)

soutien du collectif nantais aux personnels en grève

[le communiqué](#)

la prise de parole du collectif nantais pour le droit à la santé
à la conférence des député.e.s

[la vidéo](#)

SAINT AFFRIQUE

Préparer nos hôpitaux à faire face aux conséquences des bouleversements climatiques

[la position du comité](#)

MONTCEAU LES MINES

"Hôpital de proximité, « Nouvel Hôpital de Montceau les Mines »

[le-flou-persiste-mais-pas-que.pdf](#)

on va parler cash

[le communiqué du comité](#)

MONTLUÇON

La seule pédiatre titulaire quitte l'hôpital le 31 octobre : un service dégradé mis en place avec le CHU de Clermont Ferrand

[l'article](#)

SARLAT

PFLSS

[le tract du comité -](#)

Les rendez-vous des comités

Tous les vendredi devant l' hôpital à Luçon, Draguignan et Marmande !

CREIL

Rendez vous le jeudi 3 novembre à 17 heures devant l'hôpital de Creil

[appel-rassemblement](#)

NANTES

LE TRAVAIL AU PÉRIL DE LA SANTÉ

retour sur un demi siècle de luttes

un débat le 5 novembre à 15h00 au Centre d' Histoire du travail

[les intervenantes et l'argument](#)

SEDAN

La fermeture de la maternité de Sedan serait irresponsable !

L'Agence Régionale de Santé et la direction de l'hôpital intercommunal Nord Ardenne s'agitent à propos de la maternité de Sedan mais tous les éléments concrets qui filtrent concernent la préparation de sa fermeture !

Cela est irresponsable ! C'est mettre en danger la vie des femmes et des enfants de tout le bassin de vie de cette maternité qui s'étend bien au-delà de Sedan vers la Meuse et l'Argonne Ardennaise.

Cela ne correspond pas aux engagements pris lors de la signature du plan de performance et de la fusion des hôpitaux (comme d'ailleurs la remise en cause de la cuisine et de la blanchisserie sur le site de Nouzonville)

Après les échanges devant l'hôpital du 22 septembre et la manifestation du 15 octobre, ce sont plus de 4000 pétitions signées (internet et papier) qui demandent des moyens pour pérenniser cette maternité. L'ARS et la direction ne peuvent ignorer les besoins des usager.e.s soigneusement tenu.e.s à l'écart de toute concertation.

Ces pétitions seront remises à la sous-préfète de Sedan le 4 novembre à 15 h.

Venez soutenir la délégation !

Autres infos locales

MANOSQUE

La grève continue à la clinique Toutes Aures

[article-](#)

le reportage de FR3

<https://youtu.be/BIq5b6O5Qro>

LA CAGNOTTE EN LIGNE

[cliquer pour soutenir](#)

LYON

En quelques jours, nous avons réunis plus de 60 citoyens de la métropole lyonnaise, professionnels de santé, usagers, syndicalistes, militants politiques, élus, envoient un message clair à G. Doucet, à la direction des Hospices Civils de Lyon, au DG de l'ARS et au Ministre de la santé. Et ce n'est pas une mince affaire d'avoir réussi à rassembler autant d'individus et de les

faire s'engager de la sorte, au regard de l'immobilisme et des vents contraires qui poussent sur des voies sans issues.

Par une lettre pétition, ils réaffirment leur opposition au transfert de l'Hôpital Henry Gabrielle à saint Genis Laval et leur détermination à obtenir son développement à St Genis Laval.

Ils fustigent la méthode de G. Doucet qui consiste à tenter de passer en force, y compris en détournant une application réservée aux relations patients/médecin.

Ils remettent en cause la stratégie de désengagement des HCL et du service public qui a conduit à la fermeture de 5 établissements dans la métropole, des centaines de lits et des milliers de suppressions de postes de soignants, pour le plus grand profit des investisseurs privés.

En signant la pétition ci-dessous, G. Doucet, « retirez ce projet dont personne ne veut. Utilisez l'argent public pour développer le service public ».

Ce premier succès aura des répercussions que j'espère rapide sur la structuration du mouvement d'opposition à la stratégie des HCL, tournée vers les agence de notation plutôt que la réponse aux besoins des populations.

Je vous invite a prendre connaissance du texte de la pétition.

[Lettre-pétition](#)

VERGT

Un petit Ehpad de Dordogne menacé de fermeture, familles et soignants se mobilisent

Jeudi 27 octobre 2022 France bleue périgord

Le groupe privé Korian envisage de fermer la petite maison de retraite de Vergt et de placer les résidents dans ses Ehpad de Trélissac et Sanilhac. Les familles et les salariés ont appris la nouvelle par surprise en début de semaine, ils comptent se battre pour garder leur établissement.

Des banderoles ont été accrochées ce jeudi 27 octobre devant l'entrée de l'Ehpad de Vergt. © Radio France - Marc Bertrand

Des familles, des passants, même la boulangère, une petite foule est rassemblée ce jeudi 27 octobre devant le portail de la maison de retraite de Vergt. Sur les grillages, une banderole a été accrochée : "*Korian, fossoyeur de l'Ehpad de Vergt*". Le petit établissement rural compte seulement 26 lits. **Le groupe privé, géant du secteur du médico-social, envisage de le fermer** pour transférer les lits sur ses grands Ehpad des environs de Périgueux.

"Je l'ai appris mardi matin sur Facebook", s'étrangle Estelle, dont le père est résident : "On n'a aucune date, et moi je gagne 850 euros par mois, je ne pourrai plus aller voir mon père trois fois par semaine, au prix où est l'essence. Et on n'est au courant de rien", regrette cette habitante de Vergt. "On dit qu'il faut mettre des soins dans les campagnes, ici tout se passe bien et on nous l'enlève ? Ils pensent juste à faire du fric avec l'humain", éclate Marie-Anne, le stylo en main pour signer une pétition.

"Ce sera très dur de le dire aux résidents"

Dans leur blouses blanche, les soignants sont là aussi. Christelle fait tout ici, aide soignante, aide en cuisine, elle revient la nuit quand il y a besoin. Elle n'a pas encore osé dire aux résidents qu'ils vont déménager : "Ca va être très dur de leur dire. Il y en a qui vont être très contrariés, c'est chez eux ici". Le groupe privé évoque une "nécessaire adaptation des soins" et une fermeture qui ne se ferait pas avant "plusieurs années, en tout cas pas dans les mois qui viennent". Une partie des résidents seraient transférés à l'Ehpad de Sanilhac, un établissement de 76 places où une extension serait construite pour accueillir 8 lits supplémentaires. **L'Ehpad de Trélissac serait quant à lui reconstruit entièrement** sur l'ex-centre commercial Mammouth des Maurilloux pour passer de 67 à 85 places.

"On n'est pas contre Korian, on veut juste garder la qualité de vie qu'on peut offrir à nos résidents"

- Floriane, aide-soignante

"A Vergt, on est quatre soignants par jour pour 26 résidents, mes collègues de grands pôles de Korian sont sur 80, 90, 100 lits, elles sont une pour 14 ou 15 patients. Elles ont beau s'investir autant qu'elle veulent, on ne peut pas changer le temps", **répond Floriane, aide-soignante à Vergt.** "Nous on peut prendre le temps. On n'est pas contre Korian, on veut juste garder la qualité de vie qu'on peut offrir à nos résidents". La décision de Korian surprend d'autant plus que le groupe privé a repris la gestion du petit Ehpad de Vergt il y a seulement trois ans. Selon Adrien Boulet, le délégué syndical CGT de la maison de retraite, **l'établissement n'est pas déficitaire** : "On est à l'équilibre globalement, même si ça dépend des mois".

Le département "n'a pas eu d'autre choix que d'accepter"

Korian répond qu'il n'est pas question d'argent, mais de **reconstruire les établissements pour supprimer les chambres doubles** qui "ne correspondent plus aux attentes". Destinées au départ aux couples, elle sont aussi moins chères pour une personne seule qui accepte de partager sa chambre avec un autre résident. "Le groupe estime que la faible capacité de l'Ehpad de Vergt ne permet pas non plus d'envisager une reconstruction du site qui serait viable financièrement", note par ailleurs le Conseil départemental, dans un courrier adressé aux élus.

Le directrice générale adjointe du département en charge de la solidarité, Sophie L'Hôte est très claire : "Le groupe Korian a déposé auprès de l'ARS et du département une demande de transfert des lits, qu'on n'a pas eu d'autre choix que d'accepter". Pour s'y opposer, le département aurait du démontrer que la restructuration proposée est "maltraitante" pour les résidents. Les familles **reprochent de leur côté au département de ne pas se battre** pour sauver leur maison de retraite. Une pétition sera distribuée ce vendredi 28 octobre sur le marché de Vergt, et un rassemblement est prévu devant l'établissement la semaine prochaine.

Dossiers:



Un nouvel élan pour les services publics

LURE, 12>14 mai 2023

Village des services publics
Ateliers Débats | Concerts | Restauration

MANIF' NATIONALE

Samedi 13 mai 2023, départ : 14 h 30

Contact : lure2023@gmail.com

Lure 2023 : un nouvel élan pour nos services publics

CONVERGEONS !

[la vidéo](#)

FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

[le communiqué de La Convergence](#)

[la fiche de la Coordination Nationale](#)

PSYCHIATRIE

Un clip contesté, l'analyse et la réaction indignée de psychologues

[le clip](#)

[la position de psychologues](#)

CADILLAC : l'alerte des patients de l'unité pour malades difficiles victimes de la dégradation des soins

[le reportage](#)

LA ROCHE SUR YON : l'alerte en urgence du contrôleur général des lieux de privation de liberté

recommandations-en-urgence

PÉDIATRIE : LE MINISTRE OCTROIE 150 MILLIONS D'EUROS POUR L'HÔPITAL

L'AMUF soutient l'ensemble des pédiatres dans leur mobilisation forte et courageuse

L'AMUF depuis des années alerte sur les problèmes de l'hôpital public. La lettre ouverte des médecins et des personnels soignants des services de pédiatrie met une nouvelle fois en lumière le problème permanent de gestion de crise de l'hôpital.

Soyons très clair : les mesures de la "mission flash" n'ont rien résolu et le Ségur de la santé n'a absolument pas répondu aux besoins de l'hôpital. Le gouvernement veut faire croire qu'il va mettre en place un "plan d'action" alors que c'est juste la faillite du service public qui est organisée.

Ce qui est inquiétant est que la situation dans les hôpitaux pédiatriques touchent déjà aussi de nombreux hôpitaux adultes qui vont connaître un hiver difficile avec la grippe, tandis que l'épidémie du COVID est repartie à la hausse. Mais il semble que le gouvernement n'en a cure.

Le service d'accès aux soins (SAS) qui, depuis son lancement il y a trois ans, devait faire baisser la fréquentation des urgences ne répond absolument pas à cet objectif et ne s'attaque pas au vrai problème qui est le manque de professionnels sur le terrain.

Les mesures du Ségur concernant les médecins n'ont fait que créer du ressentiment chez les jeunes praticiens hospitaliers qui ont perdu 4 échelons lors du reclassement dans la nouvelle grille. Par ailleurs, la revolarisation de la rémunération des gardes et du temps de travail additionnel n'a pas été prise en compte, ce qui est un des motifs de fuite de nos collègues, notamment les plus jeunes, vers le privé et l'intérim.

La crise est là et va s'aggraver. Les 150 millions d'euros sortis comme par enchantement de la poche du ministre de la Santé pour les services en tension avec un nieme plan d'urgence, sincèrement, personne n'y croit. Ce d'autant que l'augmentation du budget de l'hôpital prévu dans le PLFSS ne couvrira même pas l'inflation, ce qui va entraîner mécaniquement de nouvelles réductions de moyens.

L'AMUF, avec l'ensemble des organisations syndicales et des collectifs, est pleinement engagée pour obtenir un vrai plan d'urgence pour l'hôpital afin d'éviter un effondrement de notre système dans les semaines à venir, dont les patients risquent de payer de lourdes conséquences.

Patrick Pelloux
Président 068040090

Christophe Prudhomme
Porte parole 0683259890

Wilfrid Sammut
Porte parole 0608230020

DÉSERTS MÉDICAUX

LES PROPOSITIONS DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

[recommandations](#)

L'ANALYSE DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE SANTÉ

[l'article](#)

L'ÉTUDE DE L'AMRF

[le lien](#)

PRIVATISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

MÊME L'ACADÉMIE DE MÉDECINE S'INQUIÈTE !

[Rapport](#)

ET LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE SANTÉ AUSSI

Les valeurs des centres de santé ne s'achètent pas !
Plainte de la Cnam contre des centres dentaires et ophtalmo, tentative d'encadrement via le PLFSS des activités de télémédecine exercées par des sociétés commerciales sous forme de centre de santé... En écho, à cette actualité, et quelques jours après le congrès national des centres de santé qui a évoqué ces enjeux, des médecins du secteur insistent sur la nécessité de distinguer les structures de service public, de celles qui ont un objet lucratif.

En quelques années, l'exercice médical salarié en équipe pluriprofessionnelle est devenu un standard dans notre pays. Héritiers des dispensaires et affirmant leurs valeurs sociales, les centres de santé, territoriaux, mutualistes, associatifs, hospitaliers, ou encore appartenant à l'économie sociale et solidaire, sont devenus attractifs pour les jeunes générations de professionnels de santé. Ils y trouvent des conditions d'exercice conformes à leurs aspirations et à leurs valeurs.

La dynamique de création de centres de santé s'est renforcée ces cinq dernières années [1]. Elle est soutenue par les initiatives de collectivités territoriales prenant à bras-le-corps la situation d'abandon vécue par 22 millions de Français.

Pour autant, le modèle économique des centres de santé reste fragile [2], encore tributaire d'un paiement à l'acte hérité d'un autre temps, valorisant injustement une médecine productiviste et superficielle, et de modalités tarifaires inadaptées aux enjeux du vieillissement, des maladies chroniques et de la prévention. Demain, le paiement des

centres de santé dans les territoires sera peut-être (devra enfin être ?) fondé sur des forfaits pour chaque patient, pris en charge dans sa globalité tout au long de l'année [3]. L'équipe des professionnels organisera les soins et la prévention, au mieux des intérêts des patients. En améliorant l'accès aux soins, en évitant les hospitalisations inutiles, en agissant contre les inégalités sociales de santé si massives désormais, les chiffres officiels le soulignent [4]. Pour une plus grande efficacité, et une meilleure pertinence des dépenses.

Ne laissons pas faire !

Alors, nouvelles responsabilités demain pour les centres de santé ? Oui, mais nouveaux devoirs aujourd'hui.

Le devoir de dire que nous sommes fiers de vivre dans un pays où la Sécurité sociale solidaire, notre bien commun, offre à nos concitoyens, avec les mutuelles, l'une des meilleures protections sociales au monde [5].

Le devoir de dire qu'il nous faut préserver ce bien commun face aux dangers qui s'annoncent. Chacun a en mémoire cette décision inouïe de la Croix Rouge de vendre ses centres de santé à la chaîne de clinique privée **Ramsay** [6]. Avant que l'affaire ne capote, les professionnels commençant à fuir et l'acheteur redoutant de récupérer une coquille vide. C'est une autre chaîne de cliniques privées à but lucratif, **Elsan**, qui vient de racheter un centre de santé parisien pour en faire la tête de pont d'un futur réseau [7]. C'est tout récemment une banque, le **Crédit Agricole**, qui annonce sa décision d'investir dans la télémédecine en recrutant des médecins salariés [8].

Pouvons-nous laisser sans réagir le privé lucratif venir se servir dans les caisses de notre protection sociale ? À l'heure où nos concitoyens sont confrontés à des difficultés économiques inédites, alors que la finance qui gouverne le monde n'a jamais été aussi puissante, nous disons non.

Nous interpellons notre représentation nationale, nos élus territoriaux. Ne laissons pas faire. Il n'y a pas de place dans les centres de santé pour le privé lucratif. Il est temps d'agir.

Dr Beaupin Pdt institut JF Rey, Dr Colombani Pdte FNCS, Dr May Pdt FN de formation des CS, Dr Villebrun Pdt Union syndicale des médecins de CS

[1] Les créations de centres de santé 2017-2021

[2] Centres de santé pluriprofessionnels - Leviers et bonnes pratiques organisationnelles en faveur de l'équilibre économique

[3] Expérimentation d'un paiement en équipe de professionnels de santé en ville

[4] L'état de santé de la population en France à l'aune des inégalités sociales

[5] Les dépenses de santé en 2021 – édition 2022 - Résultats des comptes de la santé

[6] François Crémieux : « On ne peut regarder sans débattre un groupe de santé privé reprendre des centres de la Croix-Rouge française » (« Le Monde »)

[7] Prévention et accès aux soins : ELSAN poursuit le développement de son offre dédiée et se rapproche du CMI et du Centre de Vaccinations Internationales Air France par AVS

[8] Crédit Agricole se lance dans la télémédecine (« Les Echos »)

Culture et santé

le blues du dentiste Henri salvador et Ray Charles

[la video](#)

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87